

Jeudi 19 janvier 2017

La Ville de Dunkerque et l'Aduges recrutent des emplois saisonniers

C'est le moment ou jamais de poser sa candidature dans le cadre du recrutement d'emplois saisonniers pour l'été prochain à la Ville de Dunkerque et à l'Aduges.

En effet, dans un souci de qualité et de continuité du service public durant la période de congés, la Ville de Dunkerque va procéder à des recrutements estivaux qui offriront un renfort aux équipes municipales et une expérience intéressante aux personnes embauchées.

La procédure se fait en ligne sur notre site www.ville-dunkerque.fr, rubrique « vie municipale », puis « emploi saisonnier à la Ville et l'Aduges ». La date limite de candidature est fixée au dimanche 26 février (tout dossier incomplet ne sera pas instruit).

Chaque candidat devra en outre fournir un CV, une lettre de motivation, une photocopie d'une pièce d'identité, un justificatif de domicile, une attestation de carte vitale, un RIB, un certificat de scolarité en cours ou d'inscription à Pôle Emploi, ainsi que la photocopie des diplômes et des permis de conduire.

Les affectations sur poste seront attribuées en fonction des besoins de la collectivité.

Contact presse

Aurélie Lemaire, attachée de presse
Direction de la Communication
Tél. 03 28 26 26 51

aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr

Dunkerque & vous

